

Bruxelles : aide au logement

16 mai 2011

[Print](#)



Enquête, par Pierre-Yves Materne, o.p.

Bruxelles : aide au logement (Projet Bethléem)

Le Projet Bethléem, a été lancé en 2007, à la demande du cardinal G. Daneels, alors archevêque de Malines-Bruxelles. Le projet vise l'affectation des biens d'Eglise inoccupés à l'habitat social, en collaboration avec des agences publiques. Le projet a été étendu aux propriétaires privés soucieux de solidarité. D'autres diocèses belges veulent le mettre en œuvre.

Pour une majorité de personnes en situation délicate, il devient très difficile d'obtenir un logement social. Même si ces personnes réunissent les conditions requises par la loi, l'offre est inférieure à la demande. L'offre de logement adapté et accessible est devenue insuffisante. L'objectif du Projet Bethléem est de rendre une partie du marché locatif privé accessible aux personnes à faibles revenus, sur base d'un partenariat avec les agences publiques du logement.

Une quarantaine de biens d'Eglise sont actuellement affectés à l'habitat social à Bruxelles. D'autres diocèses sont en train de rejoindre le projet Bethléem.

L'association Bethleem intervient comme facilitateur dans les relations entre le propriétaire du bien concerné et l'agence immobilière qui le prendra en gestion. Elle peut recevoir, ou acquérir à prix réduit des biens immobiliers qui seront affectés à l'habitat social.

Un Fonds Bethléem a été créé par l'Archevêché de Malines-Bruxelles en 2008, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin. Les dons servent à promouvoir toutes initiatives en faveur de l'habitat social : rénovation et aménagement principalement.

Voir en ligne : http://www.bethleem.be/1_projet_bethleem.html

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/pratiques-de-la-diaconie/bruxelles-aide-au-logement>